

Chers concitoyens,

C'est dans un contexte municipal en pleine évolution que nous avons démarré cette année 2015 :

Sur le plan économique :

- La baisse des dotations annoncée s'est bien produite et nous devons faire preuve de beaucoup d'attention dans nos dépenses de fonctionnement. Nous avons anticipé cette baisse en 2014 et nous devrions sans trop de problème atteindre notre objectif de maintien de la capacité d'autofinancement des investissements, sans augmentation des taux d'imposition locaux.

Sur le plan politique et territorial :

- Le regroupement des intercommunalités à l'horizon 2017 provoque par l'attitude de quelques communes une différence de point de vue dans le choix des partenaires.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité a donné un avis favorable au projet de regroupement autour des Vallons de la Tour des intercommunalités et des communes du territoire des Vals du Dauphiné avec qui nous avons déjà des pratiques en commun et des valeurs communes.
- C'est en partant du principe qu'il vaut mieux un grand chez soi qu'un petit chez les autres et sauvegarder la ville Sous-préfecture que nous avons fait ce choix. Choix qui n'interdit en rien de mener des actions en partenariat avec notre grand voisin de la CAPI.
- Le débat continue et je vous invite à nous faire part de vos avis de citoyens.

Les congés d'été approchent et je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, d'en profiter pleinement afin de revenir à la rentrée en forme et plein d'énergie.

Jean Gallien

### Les événements de ce début d'année



**Nettoyage de printemps** : Succès du nettoyage de printemps du 28 mars, 46 participants (33 adultes et 13 enfants) ; le double de participants qu'en 2014. Dès 8h30, 5 groupes sont formés, le ratissage des bords des chemins et départementales commençaient rapidement, dans une excellente ambiance. Résultat, à peu près la même quantité que l'an passé, moins de canettes, mais plus de sacs poubelles pleins déposés en bordure de bois et d'un abri bus. Les décharges sauvages sont toujours d'actualité, alors que la déchèterie se trouve au village, un comble.

A 11h30, fin du ramassage, collation pour tous. Remise du diplôme d'éco-citoyen pour les enfants avec dégustation d'œufs en chocolat, bien mérités. Dame nature vous remercie de l'avoir nettoyée. Rendez-vous en 2016, puisque tous les présents ont promis de revenir. Bravo à tous et toutes.

Hervé Guillaud

Le **boulodrome de la commune est désormais transformé en salle des fêtes** et disponible à la location du 1er mai au 30 septembre. Le boulodrome est utilisé l'hiver par les boulistes mais durant les beaux jours, ils occupent les jeux extérieurs. Aussi, afin de rentabiliser le bâtiment, il a été décidé de le transformer en salle des fêtes, usage initialement prévu lors de la construction du bâtiment. Pour lui donner cette nouvelle fonction, le choix du revêtement s'est orienté vers un plancher amovible que les employés communaux pourront eux-mêmes installer. Sur le plancher est installé le podium. Le plancher sera démonté début octobre et rangé dans le préfabriqué, près du groupe scolaire.

La salle peut dès à présent être louée pour un mariage, une fête entre amis, il faut contacter la mairie. Les associations et les habitants de la Chapelle de la Tour sont prioritaires. Les tarifs sont les suivants : particulier 400€, Extérieur à la commune (domicile sur communauté de communes des Vallons de la Tour) : 800€, Association Chapelande : 200€ le weekend.

Hervé Guillaud

**La commémoration du 19 mars 1962** a eu lieu devant le monument aux morts. En début de cérémonie, trois compagnons de la FNACA ont reçu la médaille des anciens combattants :

**RICHARD Maurice** : appelé le 03/01/1962 fut affecté au 6ième bataillon de chasseurs alpins à Grenoble (Isère) puis au 16ième BCA à TIZI OUZOU (Grande Kabylie) en Algérie le 30/06/1963. Il fut libéré le 30/06/1963.

**CLEYET Louis** : appelé le 03/03/1962 fut affecté à la 10ième section des infirmiers militaires à Valence (Drôme) puis au 10ième SIM à ORAN en Algérie le 07/03/1962. Il fut libéré le 01/09/1963.

**GUINET-PORCHER Jean** : appelé le 04/01/1961 fut affecté au 11ième bataillon de chasseurs alpins à Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence) puis au 27ième BCA à BONE en Algérie le 25/04/1962. Il fut libéré le 25/11/1962.





**Repas des aînés** : le 26 avril a eu lieu le traditionnel repas des aînés dans le boulodrome, transformé en salle des fêtes. Les enfants de l'école avaient préparé la décoration de cette journée en réalisant les menus et les décorations murales sur le thème de la rose. Ils ont accueilli nos aînés avec une chanson puis remis une petite surprise pour les dames, sous forme d'une fleur.

Ensuite, nos aînés ont dégusté le repas choisi par les membres du CCAS et préparé par Mr BOUVARD de Dolomieu.

Michel, David et Jemina toujours fidèles à notre repas, ont animé la journée avec l'aide de deux accordéonistes. Certains de nos aînés ont proposé leurs blagues et ont pu pousser la chansonnette.

Parmi nos aînés, ont été honorés :

- Mme MARILLET Jeanne, la doyenne, née en janvier 1911 qui porte fièrement ses 104 ans,

- Mr RICHERD Jules, doyen du jour avec ses presque 87 ans.

La réussite de cette journée a tenu à l'implication de nombreux acteurs : les enseignants pour leur travail, les enfants et leurs parents pour s'être déplacés, les musiciens et chanteurs ; Madeleine, Nicole, et les associations pour leur soutien technique ou financier, et bien sûr les membres du CCAS.

Un grand merci à tous pour cette journée

Nathalie Peutin

**Rallye citoyen 16 avril** : « Nous étions sept enfants et deux adultes dans l'équipe des 'stars chapelandes'.

Nous avons parcouru La Tour du Pin à pied de la salle Romanet à la caserne des pompiers, à la médiathèque, à l'école Thévenon, à la salle des Dauphins et enfin à la communauté de communes en quelques heures.

A chaque étape, nous devons répondre à un quizz et nous étions notés. De plus, à l'école Thévenon, les deux plus jeunes ont fait du vélo.

Selon l'endroit où nous étions, le questionnaire avait un thème : le secourisme chez les pompiers, les enfants dans la politique à la médiathèque, les panneaux de circulation à l'école Thévenon, l'histoire de La Tour du Pin à la salle des Dauphins et l'histoire de France à la communauté de communes. Toutes les questions renvoyaient au thème du rallye de cette année : la citoyenneté. Nous avons eu aussi une énigme à résoudre qui nous a menés à la stèle de Louis Clerget. » Antonin, Azilis, Florian, Léonie, Lou, Marie et Rémi.

Le CISPD organisera le **16 juillet un rallye « nature »** pour les enfants de la Communauté de Communes âgés de 8 à 16 ans.

**Vacances d'été** : pour connaître le programme d'activités des centres de loisirs ainsi que le programme : Cap' Jeunes des Vallons de la Tour pour les jeunes de 11 à 17 ans du territoire incluant le centre de loisirs des Dolominots de Dolomieu, consulter le site internet de la Chapelle : <http://www.lachapelledelatour.fr/17/vie-pratique-accueil-loisirs>. Dès que nous avons l'information, le site est mis à jour. A noter que selon le quotient familial, il y a une participation de la commune.



## vie scolaire et périscolaire

Le début de l'année 2015 a vu les nouveaux rythmes scolaires s'ancrer durablement dans les habitudes des écoliers. Les inscriptions en ligne ont simplifié les démarches des parents et les TAP font désormais partie de la semaine des enfants. Pour la dernière période de l'année scolaire, voici les activités proposées aux élèves d'élémentaire :

- L'aide aux devoirs est proposée à tous les niveaux le lundi, le mardi et le jeudi. Elle est encadrée par les enseignants.
- Les activités proposées aux CP étaient de la cuisine et du tennis de table, aux CE1 de la musique et de la sophrologie, aux CE2 du tennis, du poney et du jardinage, aux CM1 de l'espagnol et la médiathèque et aux CM2 de l'espagnol, des arts plastiques et de la gymnastique. Lors des précédents cycles, les CM1 et CM2 avaient commencé l'espagnol séparément et vu l'engouement pour cette activité et dans la perspective de préparer une animation pour la fête de l'école du mois de juin, nous la leur avons de nouveau proposée.

64 enfants sur 125 inscrits en élémentaire participent à une ou plusieurs activités. Un questionnaire d'évaluation des TAP sera distribué aux familles au mois de juin dans la volonté d'améliorer encore ce service l'année prochaine.

Au conseil municipal du 20 avril 2015, le PEDT (Projet Educatif De Territoire) qui trace les grands axes de l'encadrement périscolaire pour 3 ans a été voté. Après approbation par un conseil d'école extraordinaire, il a été envoyé aux services de l'Etat concernés afin de bénéficier de nouveau des subventions nécessaires au bon fonctionnement des TAP. Il sera consultable sur le site de la mairie en début d'année scolaire prochaine.

Clarisse Polaud

## voirie - travaux

Vous avez pu voir aussi bien à l'ancienne petite école que sur le boulevard et les chemins du village, **différents travaux** :

- En face du garage un panneau d'affichage électronique pour donner d'une manière instantanée des infos ou alerte
- Le crépi des murs de l'ancienne école a été réalisé, lui donnant ainsi une unité et un autre visage ;
- La pose de serrure à badge au gymnase et aux terrains de tennis ;
- L'aménagement de la sortie de la rue des Ecoles, avec un remerciement à Monsieur et Madame Roger MARION pour la cession d'un bout de leur parcelle ;
- La création d'une rampe d'accès au préfabriqué, près du groupe scolaire, afin d'y ranger plus facilement du matériel ;
- Devant l'entrée du bâtiment de la mairie, un auvent va être installé.

Le vendredi 24 avril 2015 l'**inauguration de l'Avenue du Stade** s'est déroulée en présence de Monsieur le Sous-Préfet de La Tour du Pin et des services du territoire Val du Dauphiné du Conseil Départemental, d'élus locaux et de certaines entreprises.



Les riverains étaient présents également et ont pu entendre le discours de Jean Gallien, Maire de la Commune, toujours désireux de sécuriser et d'améliorer les zones à risques de la commune.

Monsieur le Sous-Préfet a souligné que l'entreprise a été une belle réussite et l'a confirmée avec l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 27 300 €. Cette aide précieuse permettra de réduire l'enveloppe à la charge de la commune. A noter également que les travaux ont été possibles grâce aux subventions du Syndicat des Énergies de l'Isère pour l'enfouissement des réseaux et l'Éclairage Public

de 83 183 €, de l'État et du Conseil Général dans le cadre des amendes de police de 40 000 €, de la participation du Conseil Général pour le revêtement de 35 000 €, du remboursement de la TVA de 30 390 €. Pour un coût total des travaux de 346 467 €, la charge restant à la commune est de 133 194 €. La manifestation s'est achevée autour d'un verre convivial.

Gérard Bouvier

## projet d'aménagement communal

**Aménagement cœur de village :** Suite à notre appel à projet réalisé avec Isère Aménagement, le candidat arrivé en première position n'a pas concrétisé son offre comme nous le souhaitions et nous avons contacté le candidat arrivé en deuxième position. Nous avons perdu 6 mois sur l'avancement de ce projet. Nous sommes donc, pour la réalisation de l'ensemble des constructions, en relation avec Isère Habitat (2ème candidat retenu), qui doit présenter un projet à la commission aménagement le 4 juin 2015 et en cas de validation ce dossier sera présenté pour accord définitif au conseil municipal fin juin 2015.

Le planning prévisionnel serait le suivant : Dépôt de permis de construire en **octobre 2015**, début des travaux **printemps 2016** avec une livraison **4ème trimestre 2017**.

Toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par l'acquisition ou l'installation d'un commerce dans cette zone sont priées de me contacter rapidement avec leur projet afin de mettre en place les réservations.

Jacques Bernard

## médiathèque

L'activité de la bibliothèque se poursuit. Les plus jeunes aiment lire et fréquentent assidument la bibliothèque. La saison 2014/2015 se termine après un spectacle de la Compagnie de l'Arbre, l'après-midi de contes de "Mom'en contes" et avec l'école le Défi lecture qui s'est terminé le 19 mai.

Le **vendredi 5 juin 2015** nous invitons les enfants à une **soirée contes** sous les platanes à la Petite Ecole à 19h30.

La médiathèque de la Tour du Pin sera fermée à compter du 1er juin pour une réouverture à La Passerelle en septembre. L'inauguration est prévue les 11, 12 et 13 septembre. Mais les médiathèques du réseau restent ouvertes.

Durant les vacances estivales la bibliothèque de la Chapelle sera fermée du 13 juillet au 24 août 2015.

L'équipe souhaite un bel été à tous.

## extrait résumé des délibérations prises par le conseil municipal de septembre 2014 à mars 2015

### Subventions accordées

- à la création d'une nouvelle association « Association Yaka-Faso » : 77 €
- à l'association « C.P.C. » dans le cadre de formation d'arbitrage de 2 membres du club : 90 €.

**ECOLE : Temps activités périscolaires :** une participation de 1.75€ est demandée par temps d'activité, une rémunération de 25€ est attribuée par vacation pour les intervenants..

**Dossier d'appel à projets :** Le projet de réduire la pollution pluviale dans les systèmes d'assainissement de la Commune de La Chapelle de la Tour, pour un montant de travaux prévisionnel de 383 000 € HT est approuvé ainsi que de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour un montant de base travaux de 383 000 € HT,

### Travaux :

- Réalisation de l'auvent à l'entrée du bâtiment de la mairie par l'entreprise TECNITOL de Tignieu pour 9 050 € HT.
- Travaux de crépi du bâtiment dit de la petite école : Entreprise VERGER de Faverges de la Tour pour 22 856.75 € HT
- Petite école : installation d'une VMC simple flux pour la grande salle par l'entreprise St Clair Electricité pour 5 751.60 H.T.
- Local technique : réfection de l'installation électrique par l'entreprise St Clair Electricité pour 6 075.65 € H.T.
- Suite à consultation, le contrat de déneigement pour la saison 2014/2015 a été conclu avec la SAS GONIN TP pour un montant : astreinte 1 200 € – coût horaire 85€
- Acquisition de 2 radars pédagogiques mobiles à la société ICARE pour un montant H.T. de 3 845€
- Acquisition d'un panneau lumineux d'affichage double pour un montant de 16 945€ H.T. avec un contrat de maintenance offert pour la 1ère année – Option alerte météo de 115.20€ TTC par an
- Acquisition d'un photocopieur avec logiciel Open Bee à KONICA MINOLTA pour un montant de 3 044€ HT et 1 239€ HT

### Autres :

- Reconduire la délibération du 14 novembre 2011 instituant la taxe d'aménagement au taux de 3%.
- Adhérer au groupement de commande formé par le SEDI pour la fourniture de gaz et services associés, et ce, pour un montant maximal de 0,5% de la facture annuelle TTC d'énergies.
- Accepter la révision, à compter du 1er janvier 2015, des taux de cotisation au contrat groupe d'assurance mis en place par le Centre de Gestion avec la SOFCAP – GENERALI sur la période 2012-2015 pour garantir la commune contre les risques financiers inhérents au régime de protection sociale, pour porter ces taux à 5.30 % au lieu de 5.05%.
- Repousser le projet d'aménagement de la cure. S'attacher les conseils de l'agence d'urbanisme de la région Grenobloise

(AURG) pour le montage du dossier de modification du PLU

- Attribuer en totalité l'indemnité au receveur municipal dont l'assiette sera calculée dans les conditions définies par arrêté interministériel, ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires.
- Renouveler les contrats d'assurances auprès de SMACL pour Dommages aux biens et bris ; BRETEUIL/LA PARISIENNE pour la Flotte automobile et divers ; SMACL pour la Responsabilité civile ; SARRE/CFDP pour la Protection juridique ;
- Acquérir le préfabriqué, qui est encore en bon état, pour le rangement du matériel, pour un montant de 1200€
- Signer une convention avec le SICTOM de Morestel pour le prêt à usage d'un broyeur de type professionnel

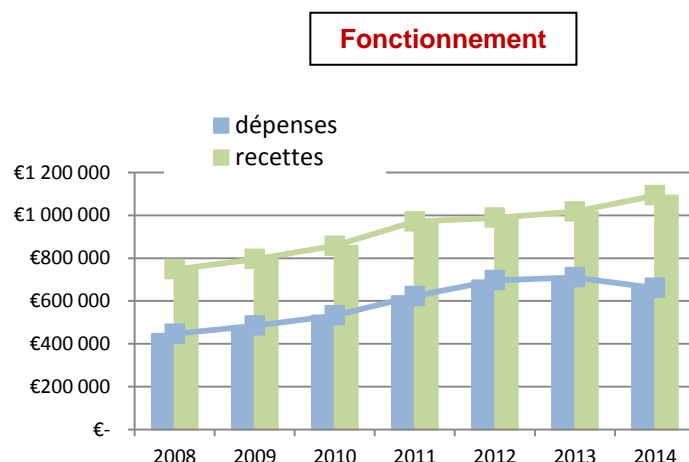
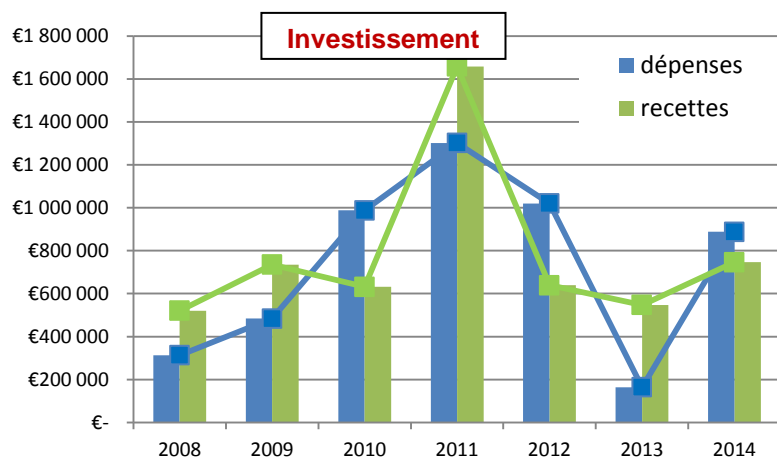
#### CCVT :

- Renouveler la convention de service commun « systèmes d'informations » avec la communauté de communes
- Signer une convention tripartite avec la CCVT et l'Agence de Mobilité Nord Isère qui auront à leur charge les frais de signalisation des 5 places de stationnement destinées au co-voiturage sur le parking des anciens combattants,
- Reconduire la somme de 3€ pour 2014 et 2015 pour la participation de la commune au Centre aéré de Rochetoirin.

**Budget :** Afin de montrer le suivi du budget il nous a semblé utile d'afficher sur la durée l'évolution de celui-ci.

Ainsi, il apparaît que depuis 2008 l'excédent de fonctionnement est stabilisé. En prévision des réductions de recettes, nous avons lancé dès 2014 une réduction des dépenses : Diminutions des consommations d'énergie notamment sur l'Eclairage Public existant, étude sur la consommation des bâtiments, frais de personnel diminués par le biais de contrats aidés, réalisation en interne de travaux d'aménagement, mutualisation communautaire de services (informatique, instruction des droits du sol, études de voirie).

| Investissement | 2008      | 2009      | 2010      | 2011        | 2012        | 2013        | 2014        |
|----------------|-----------|-----------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| dépenses       | 313 187 € | 484 149 € | 988 165 € | 1 301 753 € | 1 020 149 € | 164 440 €   | 887 661 €   |
| recettes       | 520 471 € | 735 169 € | 631 655 € | 1 658 076 € | 639 244 €   | 547 007 €   | 746 463 €   |
| Fonctionnement | 2008      | 2009      | 2010      | 2011        | 2012        | 2013        | 2014        |
| dépenses       | 445 827 € | 484 436 € | 532 065 € | 622 977 €   | 696 701 €   | 710 341 €   | 660 773 €   |
| recettes       | 747 299 € | 795 405 € | 857 237 € | 970 844 €   | 988 234 €   | 1 017 824 € | 1 093 415 € |



Les taux d'imposition locaux n'ont pas augmenté depuis 2012 et apporteront pour 2015 une recette de 390 000 €.

| Evolution des différentes taxes | 2010   | 2011   | 2012   | 2013   | 2014   | 2015   |
|---------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Taxe habitation                 | 7,06%  | 7,06%  | 7,41%  | 7,41%  | 7,41%  | 7,41%  |
| Foncier bâti                    | 15,37% | 15,37% | 16,14% | 16,14% | 16,14% | 16,14% |
| Foncier non bâti                | 46,84% | 46,84% | 49,18% | 49,18% | 49,18% | 49,18% |

### dates à retenir et infos pratiques

**Vendredi 5 juin :** soirée contes sous les platanes à la Petite Ecole 19h30.

**Samedi 6 juin :** jeux inter villages à Rochetoirin 14h.

**Vendredi 19 juin :** à partir de 19h30 dans le boulodrome : fête de la musique

**Samedi 20 juin :** fête de l'école.

**Jeu 16 juillet :** rallye « nature » pour les enfants de la Communauté de Communes âgés de 8 à 16 ans.

**Samedi 5 septembre :** forum des associations durant la matinée

**Règlementation concernant le bruit :** Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ; les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

**Brûlage des déchets végétaux :** Le brûlage des végétaux est réglementé. L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales.

**Divagations des chiens et chats :** Une Convention avec la SPA du Nord-Isère a été passée. Si vous voyez un chien errant, appeler la fourrière au : 04.78.38.71.71 (24h/24 - 7 jours/7).

**Essaim d'abeilles :** Pour enlever les essaims d'abeilles il existe un dispositif pour une intervention rapide et gratuite d'un apiculteur couvert par l'assurance de l'Abeille Dauphinoise : Monsieur Roger TRONEL au 04.74.93.42.63